

C.H.S.C.T
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
NEWREST Wagons-lits Montparnasse

Mr Laurent Daimé

Directeur axe atlantique

Paris, le 10 Janvier 2017

Objet: Chambre 4 , Hôtel de la gare Hendaye

Monsieur le président du CHSCT,

le 27 Décembre 2016, un agent commercial a effectué son service en découché Hendaye, à l'hôtel de la gare. Il a dormi dans la chambre 4 et s'est réveillé en pleine nuit car il avait des insectes sur lui. Il s'est habillé et s'est réfugié en gare.

Il a prévenu l'hôtelière qui ne semblait pas plus surprise que cela étant donné qu'elle a déjà eu des punaises de lits plusieurs fois dans cette chambre.

*Comme vous le savez, nous vous avons déjà alerté **plusieurs fois** lors de réunion CHSCT (voir Procès verbal de réunion) sur cette situation qui est intolérable.*

Depuis que nous logeons dans cet hôtel, plusieurs agents ont été piqué. Soit par des araignées à bois, soit par des punaises de lits.

Lors de la dernière réunion CHSCT, nous vous avons demandé de quitter cet hôtel.

Des solutions de rechange existe, nous vous les avons donné.

Vous aviez proposé d'être logé dans les chambres du 2eme étage.

Puisque l'hôtelière continue de nous loger dans la chambre 4, il est urgent de quitter au plus vite cet hôtel comme l'avait fait ID TGV pour les même raisons.

Vous vous êtes déplacé récemment avec Mr Grid (référent sécurité) à Hendaye mais vous nous avez dit avoir dormi à l'hôtel de la Palombe bleue.

Dans ce cas, le prix supérieur des chambres de la palombe bleue est il trop cher pour l'hygiène et la sécurité des salariés?

Les membres du CHSCT demandent par ce courrier à Mme Giron de la DIRECCTE, d'établir une injonction à l'encontre de l'entreprise Newrest afin de ne plus obliger les salariés à dormir à l'hôtel de la gare.

Enfin, il est intolérable que les membres du CHSCT ne soient pas informé de ce type de situation directement par la direction.

Nous exigeons de votre part, plus d'information concernant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail auprès des membres afin de pouvoir remplir notre mission.

Il est bien dommage que vous n'ayez pas accepté notre proposition de remettre en place une commission hôtelière. Le sommeil est un élément important pour être dans de bonnes conditions à bord, afin d'atteindre les objectifs commerciaux, si cher à notre Directeur général.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le secrétaire du C.H.S.C.T

Rémy Morin

Copie: Elodie Giron, inspection du travail/ Thierry Klein DUO Sud ouest/ GQP Mpn